Frais scolaires – Année 2023-2024

Fournitures scolaires	Frais obligatoires	Frais facultatifs (réclamés uniquement en cas de participation ou d'achat)
En maternelle : le matériel scolaire sera fourni par l'école. Nous vous demanderons uniquement le cartable, tout ce qui touche à l'hygiène de l'enfant, les repas et collations (gourde et boîte à tartines) **En P1 et P2 :** le matériel scolaire sera fourni par l'école. Nous demanderons uniquement le cartable, un plumier non garni, le sac de gym garni, les repas et collations (gourde et boîte à tartines), des mouchoirs. **De la P3 à la P6 :** aucun frais ne sera réclamé pour • Les cahiers • Le journal de classe • Les photocopies • Les manuels scolaires	• Les visites ou activités pédagogiques (excursions, spectacles, animations scientifiques, …) : → Nous voulons maintenir ces frais à un maximum de 45 € / an / enfant • Les classes de dépaysement : → P6 - classes de dépaysement : à convenir → P1-P2- classes de mer : +/- 225€ NB : aucun frais ne sera réclamé pour la garderie du temps de midi	• Les garderies du matin, du soir et du mercredi après-midi (déductibilité fiscale) : → 1,40 € / heure / enfant pour les familles ayant plus d'un enfant à l'école → 1,60 € / heure / enfant pour les autres • L'étude dirigée (déductibilité fiscale) : → 3 € / heure • Le dîner chaud : → Le repas (potage, plat, dessert) : ✓ 4,50 € en maternelle, ✓ 5 € en primaire → Potage (sans repas chaud) : 0,70 € / bol • T-shirt de gymnastique : → 7€ / T-shirt • Photos scolaires : → Prix variable selon vos achats
Numéros de compte :		
• *Pour le paiement des repas chauds et factures :* → *BE52 7320 0601 9509* • *Pour le paiement des classes de dépaysement en P6 :* → *BE86 7420 0487 0950* • *Pour le paiement des classes de mer en P1-P2 :* → *BE93 7420 2306 0167*		

Institut de la Providence
Rue Sergent Sortet, 21 | 1370 Jodoigne
010/81.11.39 | secretariat@providence-jodoigne.be